



La fiche de paie de mars 2024 avec + 400€, C'est le fruit des mobilisations ... et ça serait possible toute l'année !

Nous venons d'avoir notre fiche de paie de mars avec en moyenne 400 euros bruts en plus. Cette mesure ne tombe pas du ciel, c'est l'une des avancées obtenues grâce aux différentes mobilisations sectorielles portées par la fédération SUD-Rail depuis le début de l'année. Une première au matériel, une seconde en lien avec le collectif ASCT dans les trains, puis les aiguilleurs et ensuite la Vente. La direction, prise de court par le niveau des mobilisations, a mis sur la table le 8 février plusieurs propositions transverses. 400€ de prime sur les résultats, 1000 embauches supplémentaire, 3000 PR pour 2024/25, une enveloppe mini de 1,4% pour les contractuel-le-s (+3,1% début de parcours) ou encore l'augmentation de l'indemnité de résidence pour celles et ceux qui la touchent ... De l'aveu même de la Direction, sans ces mobilisations, il est incontestable qu'aucune de ces mesures n'aurait vu le jour. Mais quand on examine de plus près les chiffres, on voit que ces 400€, ben on pourrait les avoir tous les mois !

Extrait relevé de conclusions TR du 8 Février :

En conclusion de la rencontre, le président a appelé chacun à ses responsabilités, en soulignant l'importance des mesures proposées et détaillées en séance.



Les vrais chiffres du bénéfice SNCF montrent que 400€ par mois pour tous, c'est possible !

La Direction SNCF annonce la somme de 1.3 milliards de bénéfices, mais elle a déjà retranché les presque 850 millions qu'elle a déjà versés à l'État ainsi que des provisions importantes. **Le VRAI bénéfice 2023 produit par le travail des cheminot-e-s se monte alors à presque 2,5 milliards d'euros ...**

Pour SUD-Rail, les salarié-e-s qui créent la richesse doivent passer avant l'actionnaire ... c'est ça la juste répartition de la valeur !

L'actionnaire prend 850 millions mais 400€ par mois pour les salarié-e-s, ça coûterait quoi ?

Si on compte 150 000 cheminots avec 400€ mensuels, la mesure coûterait 720 millions d'euros ... Et on a donné 850 millions à l'actionnaire (1^{ER} versement du fonds de concours) ! on voit bien que c'est possible, il suffit juste de le vouloir ! Mais plutôt que d'ouvrir des négociations salariales, la SNCF verse, pour solde de tout compte, 800€ annuels sur les bénéfices à ses agents. **Sur presque 2,5 milliards, 120 millions pour les salarié-e-s, 850 millions pour l'actionnaire, c'est ça la conception du partage de la valeur ajoutée de nos patrons ... Il ne tient qu'à nous d'inverser cette tendance et de réclamer la juste part de notre travail ! Les augmentations générales de salaires, c'est possible et nécessaire !**

La fédération SUD-rail revendique un autre partage de la valeur de notre travail, 400€ par mois, pour tous, c'est possible !

